LA VERITÉ RECONNVE,

Ou,

LES INTRIGVES DE SAINCT GERMAIN.

A PARIS,

Chez ARNOVLD COTINET, ruë des Carmes, au petit IESVS.

M. DC. XLIX

LA VERITE' RECONNVE,
Ou
LES INTRIGVES DE S. GERMAIN.

C'EST la couſtume des meſchans Miniſtres d'Eſtat, de ces peſtes nées à la ruïne du genre humain, de ces monſtres qu'on deuroit étouffer dans le berceau, ſi par quelque ſcience de l'aduenir on pouuoit préuoir leur tyrannie: C'eſt l'art impie & funeſte de ces effroyables fleaux de la nature, de couurir leurs abominables deſſeins de belles & de ſpecieuſes apparences, & d'impoſer à la credulité des peuples par la Foy, la Iuſtice & la Pieté. Veritables Athées, qui prophanent impudemment le nom de Dieu & celuy des Roys: & bien loin de ſe deuoüer à leur ſeruice, les font, par vn horrible renuerſement de tout ordre, ſeruir à leur ambition, à leur auarice, & à leur vengeance.

Tout ce qu'on fait maintenant à Sainct Germain porte le nom de l'authorité Royale: Ce n'eſt que pour reparer, diſent-ils, l'iniure faite à la perſonne du Prince, ce n'eſt que pour ſatisfaire à la Regence bleſſée, & raffermir le Throſne eſbranlé par l'attentat des Factieux. Comme ſi l'authorité du Roy n'eſtoit pas plus violée par l'abandonnement de la Catalogne, & de nos autres Alliez, par le deſeſpoir

des peuples François, qu'on oblige à se reuolter de toutes parts, & qu'on accoustume à ne rien payer, par la ionction des Parlements, reduits à repousser la violence, laquelle estoit sur le poinct de les opprimer: Ou comme si c'estoit le premier & le plus Auguste Senat du Royaume, lequel eust contreuenu à la Declaration par luy-mesme verifiée, appellé les Alemans & les Polonois des extremitez du monde, pour n'esteindre l'embrazement de la France, que par nostre sang, & sur des terreurs paniques enleuer la personne du Roy de sa Ville Capitale, pour desmembrer ses Estats en autant de Principautez qu'il y a de Gouuernemens & de pretentions illegitimes. C'est ce qui ne peut passer dans vn esprit raisonnable que pour chimere & illusion.

L'enleuement de la personne du Roy; (car il faut dire les veritables causes de tout) & ce qui s'est passé depuis, est le coup de desespoir d'vn Ministre espouuanté par l'image de ses crimes, dont la Iustice du Parlement luy faisoit apprehender la punition: C'est le transport d'vn homme éperdu, de qui le seul espoir de salut est de n'en point esperer; C'est la resolution precipitée d'vn esprit timide & cruël, qui veut exercer ses vengeances par ce Prince vaillant & redoutable, qu'il a tasché tant de fois de sacrifier à ses lasches & ambitieuses frayeurs, & qui le pique auiourd'huy d'vne fausse generosité, & d'vne brauoure de Cheualier Errant, pour le perdre auec l'Estat; Ce que ce fourbe trouue bien plus à propos
que

que d'expoſer ſon Eminence à la ſeuerité des Loix, ou de ſouffrir des Reglemens incompatibles auec ſon inſatiable auidité. Autrement il y auroit long-temps qu'il ſe ſeroit retiré des affaires apres vne proteſtation authentique à la Cour, & qui euſt eſté de bonne grace, ſoit qu'il l'euſt faicte de viue voix, ou par eſcrit, de ne pouuoir conſentir à la deſolation de la France, à laquelle il eſt obligé d'vne ſi Eminente Fortune, & redeuable de toute ſa pompe.

L'intereſt de Monſieur le Prince eſt de ſe joüer du Fauory, ſe rendre Tyran du Tyran meſme, & à la faueur de ſon Miniſtere obtenir par tout la premiere place; ce qui ne pourroit eſtre, s'il ne ſouſtenoit cette Idole châcelante, dont la cheute mettroit ſans doute les affaires en d'autres mains. Ie n'ignore pas ce qu'on allegue, que c'eſt pour tenir parole à la Reyne, que ce Grand Prince eſpouſe ſi chaudemẽt ce Party, apres auoir eſté caution aupres de ſa Majeſté pour le Parlement, lequel auoit limité toutes ſes pretentions, à ce que la Declaration du Roy fuſt executée. Mais il eſt aiſé de voir, que ce n'eſt qu'vn faux pretexte, & vne lumiere trompeuſe, pour éblouïr les yeux du vulgaire. Car peut-on ignorer que ſon Alteſſe, au lieu d'eſtre offenſée par le Parlement, a deu s'offenſer contre le Miniſtre, qui par ſes fourberies a tant de fois violé la parole du Roy & des Princes, par leſquels il a fait aſſeurer tant de choſes, qu'il n'eſtoit pas reſolu de tenir. Teſmoin ce qu'on vouloit faire verifier à la Chambre des Comptes, & à la Cour des Aydes, quoy qu'on l'ait retiré depuis; teſmoin les Tailles miſes

en party contre la Foy publiquement donnée: tesmoin la cruelle esperance que plusieurs auoient conceuë de tirer ce qui restoit de sang au peuple, par le moyen des nouueaux prests. Toutes infractiõs que son Altesse n'a pû ignorer, non plus que le transport des thresors de la France en Italie, & le prix immense des pierreries de Mazarin, acheptées par toute l'Europe de la plus pure substance de l'Estat. Le Prince n'est donc pas persuadé par la Iustice de la cause, & Dieu veuille qu'vne ombre de Gouuernement qu'il a par dependance d'vn Estranger, & qu'il pourroit auoir par luy-mesme, ne luy fasse pas dauantage renoncer aux interests de ses parents, & à ceux de son sang & de sa maison, qu'il vient nouuellement d'immoler à l'impitoyable fortune d'vn Sicilien.

Le dessein de l'Abbé de la Riuiere, en faisant sortir son Maistre par cette fausse crainte, qu'autremẽt Monsieur le Prince gouuerneroit tout, & conduiroit le Roy & la Reyne où il luy plairoit; c'est de mettre toute la France en vne rupture ouuerte auec le Cardinal, lequel venant à succomber, luy laisse l'entrée libre au Ministere, sous l'authorité de l'Oncle du Roy.

Le Duc d'Orleans, qui est dans vne experience consommée de la bonne & de la mauuaise Fortune, & à la viuacité de l'esprit duquel il ne manque rien, que de vouloir effectiuement ce qu'il veut: Cét Herôs de Grauelines croit faire beaucoup cõtre celuy de Dunkerque, en ne faisant rien; & que demeurant en puissance de s'entremettre de la Paix quand il luy plaira, auec la benediction de tout le monde, il charge Monsieur le

Prince de toute la hayne & de toute la malediction de cette guerre.

Les Harpyes du Conseil, qui contre le serment qu'ils prestent, quand ils sont faits Conseillers d'Estat, cabalent auec les Partisans, leur fournissent l'argent pour faire leurs auances, & tirent vsure de la protection qu'ils leur donnent, ayment mieux consentir au bouleuersement de l'Estat, qu'aux retranchemens de leurs gains infames, dõt ils ont fait leur plus grand fonds, & qu'ils content entre les reuenus de leurs terres & de leurs charges: L'Euangile leur est suspect, quand les Prelats s'en seruent aupres de la Reyne, pour representer les miseres publiques: & la premiere instructiõ qu'ils donnent à ceux qui abordent sa Maiesté, est qu'afin de bien faire leur Cour, il ne faut point parler, en quelque façon que ce soit, du soulagement du Peuple. N'arriuera-il iamais, qu'on leur fasse souffrir auec iustice, les maux qu'ils ont faits iniustement à tant de millions d'ames affligées? Confisquera-t'on point leurs immenses richesses au Roy, reünissant leurs biens à son Domaine, lequel a esté tant de fois si laschement & cruellement vendu, & achepté par ces voleurs publics de sa Maiesté & de son Royaume?

Pour la Reyne, quoy que maintenant elle semble sourde à la voix de tant de sang respandu, qui demande vengeance au Ciel, & qui en sera escoutée; il faut croire que c'est vne bonne Princesse, abusée par les illusions de ceux, qui depuis quelque temps se sont rendus protecteurs de la Magie, en faisant ietter au feu toutes les

charges qui conuainquoient leurs complices. Ce que toute la Normandie sçachant, il seroit superflu de s'en expliquer dauantage. Car de penser que la Reyne, pour estre Espagnole, & pour auoir vn Ministre Sicilien, ait affecté des mescontentemens expres, à dessein d'exciter vne guerre Ciuile en France, & donner par là lieu à l'Espagne de se r'aquitter de ses pertes, ce seroit accuser d'vne malice trop noire la meilleure Princesse du monde. Comme il est bien plus raisonnable de croire, qu'elle ait esté surprise par le zele apparent & les fausses raisons de ses Ministres, pour declarer la guerre à Paris, que non pas de s'imaginer, que cette Grande Reyne, espouuantée de la mauuaise fortune de la Reyne sa belle-Mere, ait voulu chercher vn azyle en Espagne par la desolation de la France, & par les conditions honteuses d'vne paix infame que l'on dit qu'elle veut traicter. Certainement ces soupçons iniurieux combattent le sang & la nature, qui lient si estroictement la Mere aux Enfans. Outre que, sans descendre par trahison du Throsne où nos vœux l'ont esleuée, la Reyne peut subsister glorieusement, & se rendre auec l'applaudissement de tous les Peuples, la Mediatrice de son frere & de son fils, l'Ange Tutelaire de la France, & la Deïté visible de cét Estat.

FIN.